

Pays Thionvillois

KÉDANGE-SUR-CANNER Politique

Périscolaire avec restaurant et médiathèque : c'est adopté !



*L'espace retenu pour construire l'accueil périscolaire est idéal, comme le montre le maire Jean Kieffer.
Photo RL*

Sur la dizaine de points inscrits à l'ordre du jour de la récente séance du conseil municipal, c'est incontestablement le projet de construction d'un accueil périscolaire, avec un restaurant et une médiathèque, qui a le plus occupé les élus.

Le maire de Kédange, Jean Kieffer, a précisé la localisation du futur bâtiment périscolaire : « Il sera à proximité des écoles, entre l'aire de jeux conservée et le terrain de sport des scolaires. Les inscrits n'auront qu'une route sécurisée à traverser pour s'y rendre. Le coût est estimé à 1 592 040 € HT. Le plan de financement est basé sur une contribution communale de 442 040 € et des subventions de 1 150 000 €, soit 72 %. »

Le plan de financement a été adopté à l'unanimité. Dans la foulée, le maire a été autorisé à demander le concours du Département dans le cadre du nouveau plan Ambition Moselle, présenté aux maires par Patrick Weiten. « J'ai confiance dans ce

plan », a indiqué Jean Kieffer.

• Parcours boisé

La protection sociale des agents communaux a fait l'objet d'une délibération reconduisant l'aide financière apportée aux agents par la commune pour souscrire une protection complémentaire. Un protocole sanitaire a aussi été approuvé en faveur des associations, pour l'occupation des bâtiments communaux.

Au niveau de la sécurité routière, une demande complémentaire de subvention, au titre des amendes de police, pour la restructuration de l'îlot ralentisseur de la rue de Klang a été approuvée à l'unanimité.

La séance a également permis de compléter les commissions communales, notamment celle des impôts directs, celle du contrôle des listes électorales, et celle de la forêt, animée par Marc Weitten. S'agissant de la forêt, le premier magistrat a rappelé le projet de réaliser un parcours boisé situé sur une emprise communale de 6 000 m², derrière le stade de football, et soumis à la validation du conseil. Une étude a été confiée à l'ONF sur ce sujet.

Avant de se séparer, le conseil a approuvé le remboursement anticipé d'un emprunt souscrit en 2006, et une décision modificative du budget 2020 par virement entre chapitres.



Un espace idéal retenu par les élus comme le montre le maire Photo RL



Jean Kieffer présente l'espace retenu pour réaliser le projet. Photo RL